



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE REPENTIGNY**

Le 13 décembre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Repentigny tenue le 13 décembre 2018, à 16 h 40, à la salle du conseil, à l'hôtel de ville de Repentigny;

Sont présents : M^{me} Chantal Deschamps, Ph. D., mairesse,
M^{me} Chantal Routhier, conseillère
M^{me} Jennifer Robillard, conseillère
M. Éric Chartré, conseiller
M^{me} Josée Mailhot, conseillère
M. Sylvain Benoit, conseiller
M. Georges Robinson, conseiller
M^{me} Cécile Hénault, conseillère
M. Raymond Hénault, conseiller
M^{me} Denyse Peltier, conseillère
M. Kevin Buteau, conseiller
M. Jean Langlois, conseillère
M. Stéphane Machabée, conseiller

Sont aussi présents : M. David Legault, directeur général
M. Dominique Longpré, directeur général adjoint
M^{me} Diane Pelchat, trésorière
M. Louis-André Garceau, greffier

M^e Louis-André Garceau, greffier, agit à titre de secrétaire.

Le secrétaire, à la demande de la mairesse qui préside la réunion, constate le quorum.

Déclaration d'ouverture par Madame la Présidente à 16 h 40.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTAT DU QUORUM ET
DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Madame la Mairesse, Chantal Deschamps, ouvre la séance à 16 h 40 et le greffier constate le quorum.

**2 PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC ET PORTANT
EXCLUSIVEMENT SUR LES DOSSIERS INSCRITS À L'ORDRE
DU JOUR**

Madame la Mairesse, Chantal Deschamps, ouvre la période de questions et aucun citoyen s'est inscrit au registre.

**3 RÉSOLUTION NUMÉRO CM 373-13-12-18
ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020**

ATTENDU la présentation par Madame la Mairesse du projet de budget de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice financier 2019 ainsi que du projet de programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2019-2020-2021 ;



ATTENDU les documents rendus accessibles aux élus préalablement à la tenue de la présente séance tel que le requiert la loi tel qu'il appert du sommaire décisionnel 2018-0889 ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Georges Robinson
Appuyé par : Denyse Peltier

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT :

D'adopter le budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2019 au montant de 147 835 000 \$ lequel est plus amplement détaillé aux documents joints à la présente résolution (annexe A);

D'adopter le budget d'investissement pour l'exercice financier 2019 au montant de 47 285 000 \$ dont 18 119 000 \$ provient de subventions et de contributions ou d'affectations représentant un coût net de 29 166 000 \$ suivant le document joint à la présente résolution (annexe B);

D'approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2019-2020-2021 lequel est plus amplement détaillé au document joint à la présente résolution (annexe C);

D'autoriser la trésorière à verser les contributions et quotes-parts découlant de l'adoption du budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2019 suivant le document joint à la présente résolution (annexe D);

D'approuver les affectations au budget de fonctionnement 2019 provenant de l'excédent de fonctionnements affecté, de réserves financières et fonds réservés ainsi que de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant total de 2 071 530 \$ tel que plus amplement détaillé au document joint à la présente résolution (annexe E);

D'autoriser la trésorière à affecter un montant de 4 901 000 \$ du fonds de roulement aux activités d'investissement, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour la réalisation des projets inscrits au budget d'investissement 2019 identifiés au document joint à la présente résolution (annexe B), dont 2 001 000 \$ sera remboursé par des versements annuels et égaux sur une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2020 et 2 900 000 \$ sera remboursé par des versements annuels et égaux sur une période de dix ans à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

Qu'un document explicatif du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 soit publié dans la revue municipale Regard sur Repentigny au cours du mois de décembre 2018.

La proposition principale est adoptée par la majorité des membres du conseil présents.

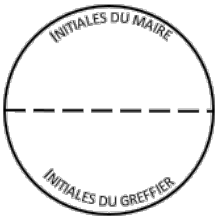
VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

Madame la Mairesse, après avoir permis aux membres présents de s'exprimer sur la proposition principale, appelle le vote sur cette dernière.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour la proposition :

M. Éric Chartré, élu
M^{me} Josée Mailhot, élu
M. Sylvain Benoit, élu



M. Georges Robinson, élu
M^{me} Cécile Hénault, élu
M. Raymond Hénault, élu
M^{me} Denyse Peltier, élu

Contre la proposition :

Mme Chantal Routhier, élu
Mme Jennifer Robillard, élu
M. Kevin Buteau, élu
M. Jean Langlois, élu
M. Stéphane Machabée, élu

ADOPTÉE

4 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Mairesse, Chantal Deschamps, déclare la séance levée à 18 h 05.

M^e Louis-André Garceau, Greffier

M^{me} Chantal Deschamps, Ph. D.,
Mairesse